



SOMMAIRE :

## NOTE DE SERVICE

N° 9

2013-2014

### CONSEIL ÉCOLE COLLÈGE N°3

#### A. Continuité pédagogique

1. Bilan des actions de l'année
2. Enseignement de la compétence 2 (LVE)

#### B. Commission de liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> Suivi et orientation des élèves

1. Cadre et ordre du jour
2. Calendrier
3. Bordereau de transmission des dossiers

### A. Continuité école collège

#### 1. Bilan des actions de l'année

Chaque équipe PE / PLC présentera un bilan des actions de liaison développées lors de la présente année scolaire.

#### 2. Enseignement de la compétence 2 (LVE)

Voir le plan de rénovation de l'enseignement des langues :

<http://eduscol.education.fr/cid45756/plan-de-renovation-de-l-enseignement-des-langues.html>

*"Privilégier l'apprentissage de l'oral au cours de la scolarité obligatoire et une entrée dans les apprentissages par les contenus culturels."*

Dans la perspective de la mise en œuvre du cycle CM1/CM2/6<sup>ème</sup> il apparaît indispensable de travailler, par secteur de collège, à :

- l'harmonisation des pratiques, dans le respect de l'approche actionnelle et du CECRL ;
- la différenciation des situations d'apprentissage en LVE pour faire avancer tous les élèves ;
- la transmission au collège des contenus effectifs et des supports d'enseignement utilisés en LVE à l'école, pour mieux prendre en compte les acquis des élèves en anglais à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Pour ce faire, le conseil école collège envisagera des actions à conduire en 2014-2015 dans le cadre de la formation des enseignants, des échanges de pratiques, de l'élaboration de projets communs, suivant les préconisations du plan de rénovation (comme *la constitution de groupes de compétences indépendamment des classes, la mise en place de rythmes modulables comprenant des périodes intensives d'enseignement sur une courte ou moyenne durée, ...*)

Le conseil école collège décidera de la pertinence de créer une commission chargée de l'étude de ce dossier.

## B. Commission de liaison CM2/6<sup>ème</sup> ; suivi et orientation des élèves

### 1. Cadre

Note de service départementale du 16 mai 2012

Cette note de service, établie en référence à la Circulaire n°2011-126 du 26-8-2011 précise les modalités d'organisation des commissions de liaison et les contenus à aborder lors de leurs réunions. **Ces commissions dépendent à présent des conseils école collège.**

Ordre du jour

- Transmission des dossiers des élèves entrant au collège en septembre 2014
- Transmission des PPRE passerelles
- Échanges sur le suivi des élèves

### 2. Calendrier

Collège Henri IV Bergerac	Lundi 2 juin 2014 à 17h15
Collège Pierre Fanlac Belves	Mardi 3 juin 2014 à 17h15
Collège Jacques Prévert Bergerac	Jeudi 5 juin 2014 à 17h15
Collège Léo Testut Beaumont	Jeudi 12 juin 2014 à 17h15
Collège Jean Monnet Lalinde	Mardi 24 juin 2014 à 17h30

### 3. Bordereau de remise des dossiers 6<sup>ème</sup> (page suivante)

Pour assurer la traçabilité de la transmission des dossiers, chaque école renseignera les bordereaux (un par collège destinataire, voir page suivante), **en double exemplaire**, à faire signer à la personne à qui seront transmis les dossiers. Un exemplaire signé sera transmis avec les dossiers, le second sera archivé par l'école.

L'inspecteur de l'Éducation nationale



Gérard MAURICE

*"You never know until you try." (Proverbe anglais)*

**Bordereau de remise des dossiers 6<sup>ème</sup>**  
Rentrée septembre 2014



Ecole

Réunion du  
Collège

<u>Collège de secteur</u>	Nombre de dossiers remis	Nom et signature
<u>Autre collège de secteur</u>	Nombre de dossiers remis	Nom et signature
<u>Dérogation</u> Collège	Nombre de dossiers remis	Nom et signature
<u>Dérogation</u> Collège	Nombre de dossiers remis	Nom et signature
<u>EGPA</u>	Nombre de dossiers remis	Nom et signature
<u>Privé</u>	Nombre de dossiers	